

NORMES NON-FEU TISSUS D'AMEUBLEMENT

1. La norme M1 (NF P 92-503)

- **Contexte** : La norme **M1** est une classification française qui détermine la réaction au feu des matériaux utilisés dans les bâtiments publics ou les lieux ouverts au public (écoles, hôtels, théâtres, etc.).
- **Objectif** : Cette norme vise à évaluer la combustibilité et la propagation de la flamme des matériaux d'ameublement. Un matériau classé **M1** est considéré comme **très difficilement inflammable**.
- **Critères** :
 - Les matériaux doivent être soit non-inflammables, soit présenter une faible capacité de propagation de la flamme.
 - Les tests incluent la mesure de la vitesse de propagation du feu et la quantité de fumée dégagée.
- **Application** : La norme **M1** est souvent exigée pour les tissus d'ameublement dans les espaces publics ou dans les bâtiments recevant du public en France. Cette norme garantit que les matériaux utilisés respectent des exigences strictes en matière de sécurité incendie.

2. Normes EN 1021-1-2

La **EN 1021-1-2** est une norme européenne qui teste spécifiquement la réaction au feu des matériaux d'ameublement dans des conditions d'allumage.

EN 1021-1-2 : Allumage par cigarette (-1) flamme ouverte (allumette) (-2)

- **Objectif** : Cette norme teste la réaction des matériaux d'ameublement à l'allumage d'une cigarette et d'une flamme ouverte, telle qu'une allumette ou une petite flamme de type source directe.
- **Critères** : Le premier test consiste à placer une cigarette allumée sur un matériau pendant un temps donné pour observer si le matériau s'enflamme. Le test est conçu pour simuler la situation où une personne pourrait accidentellement laisser tomber une cigarette sur un tissu. Puis, un second test standardisé consiste à exposer le matériau à une flamme et à mesurer son comportement, c'est-à-dire s'il s'enflamme rapidement ou si la flamme se propage.
- **Applications** : Ces tests sont principalement utilisés pour les tissus d'ameublement afin de vérifier leur résistance en cas d'allumage accidentel.

3. Crib 5 = BS5852 (Norme britannique)

- **Objectif** : Tester la réaction au feu des matériaux en conditions plus sévères, spécifiquement pour les meubles de type sièges et coussins.
- **Critères** : Les tissus doivent être capables de résister à une source de chaleur standardisée (crib) qui génère un feu de grande intensité.
- **Application** : Spécifique aux meubles de collectivités et aux sièges rembourrés. Test effectué dans des conditions simulant un incendie dans un espace clos.

4. BS 5867 (Norme britannique)

- **Objectif** : Spécifie les exigences de résistance au feu des tissus utilisés pour les rideaux et les revêtements de fenêtres dans les bâtiments publics et commerciaux.
- **Critères** : Les matériaux doivent résister à la propagation de la flamme tout en minimisant la production de fumée et de gouttelettes enflammées.
- **Applications** : Rideaux, stores, et tissus décoratifs dans les hôtels, hôpitaux, théâtres, et autres lieux publics.

5. BS 7175 (Norme britannique)

La norme britannique BS 7175 définit les exigences de résistance au feu pour les textiles et matériaux de literie utilisés dans des environnements à forte fréquentation, comme les hôtels, les hôpitaux, les centres de soins et les transports publics. Elle couvre les tests nécessaires pour assurer une sécurité accrue dans les lieux publics.

- **Objectif** : Garantir que les matériaux de literie ne contribuent pas à la propagation d'un incendie dans des lieux publics à haute fréquentation.
- **Critères** : Cette norme évalue la réaction au feu des matériaux en testant leur combustibilité, la propagation de la flamme, la production de fumées et la toxicité des gaz dégagés lors d'une combustion.
- **Tests** : Les essais comprennent des tests de flamme ouverte et de combustion, simulent des sources d'inflammation de faible et de moyenne intensité, et mesurent la résistance des matériaux de literie à l'inflammation.
- **Applications** : Applicable aux matériaux utilisés dans les literies des hôtels, hôpitaux, centres de soins et tous autres environnements commerciaux ou publics où la sécurité incendie est primordiale.

6. BS 5852 (1979), Sources 0 et 1 = Cigarette & Match (Norme britannique)

La norme britannique BS 5852, établie en 1979, est une référence pour évaluer la résistance au feu des matériaux d'ameublement, en particulier les rembourrages et textiles utilisés dans les meubles. Elle inclut des tests de combustibilité destinés à simuler des risques d'incendie courants, comme ceux causés par une cigarette allumée (Source 0) et une petite flamme (Source 1).

MAISON LELIEVRE

- **Objectif** : Limiter le risque d'incendie dans les environnements domestiques et publics en garantissant que les matériaux d'ameublement résistent aux sources d'inflammation les plus fréquentes.
- **Critères** : La norme teste la propagation de la flamme, la vitesse de combustion et la résistance des matériaux à l'inflammation par des sources de feu de faible intensité.
- **Tests** : Inclut des essais spécifiques pour deux types de source :
 - **Source 0** : Test de résistance à une cigarette allumée placée sur le matériau.
 - **Source 1** : Test de résistance à une petite flamme équivalente à une allumette.
- **Applications** : Applicable aux tissus et matériaux de rembourrage pour meubles domestiques, contractuels et d'ameublement public.

7. Classe UNO (Norme italienne)

La **Classe UNO** est une norme italienne de résistance au feu qui s'applique principalement aux matériaux d'ameublement, notamment les tissus utilisés dans les espaces publics, les bâtiments commerciaux et les environnements contractuels. Elle est largement reconnue en Italie et garantit que les matériaux répondent à des exigences strictes en matière de sécurité incendie.

- **Objectif** : Évaluer la capacité des matériaux à limiter la propagation du feu pour une utilisation dans les espaces publics et contractuels en Italie.
- **Critères** : Les matériaux doivent être hautement résistants à l'inflammation et à la propagation de la flamme. La norme évalue également la production de fumées et la toxicité des gaz en cas de combustion.
- **Tests** : Inclut des essais d'inflammabilité et de propagation de la flamme pour vérifier que le matériau présente une résistance efficace aux sources d'inflammation.

8. IMO 7 et 8 (Normes internationales maritimes)

- **Objectif** : Assurer la sécurité à bord des navires en testant la résistance au feu des textiles utilisés dans les espaces intérieurs.
- **Critères** : Les matériaux doivent satisfaire aux exigences de l'Organisation Maritime Internationale (IMO), en particulier les catégories de tests 7 et 8, qui spécifient une résistance à la flamme, la propagation de la flamme, et la résistance à la chaleur dans un environnement maritime.
 - **IMO 7** : Test pour les matériaux utilisés dans les espaces de vie et de travail.
 - **IMO 8** : Test pour les matériaux utilisés dans les cabines et les salles de bains.
- **Applications** : Revêtements de sièges, rideaux, tapis et tout textile destiné aux navires.

9. NFPA (National Fire Protection Association – Norme américaine)

Les normes NFPA sont des règlements de sécurité incendie largement utilisés aux États-Unis, axés sur la résistance au feu et la performance des matériaux, y compris les tissus d'ameublement et les revêtements. Ces normes sont reconnues à l'international pour leurs procédures de test rigoureuses et sont fréquemment exigées dans les espaces publics, commerciaux et contractuels.

- **Objectif :** Évaluer la résistance au feu des matériaux et garantir qu'ils minimisent les risques d'incendie dans les espaces publics, les lieux de travail et les environnements contractuels.
- **Critères :**
 - Les matériaux doivent démontrer une résistance à l'inflammation et à la propagation de la flamme.
 - Les tests évaluent également la vitesse de dégagement de chaleur, la production de fumées et la toxicité des gaz émis lors de la combustion.
 - Les niveaux de conformité varient en fonction du code NFPA spécifique applicable à l'usage prévu (par exemple, NFPA 701 pour les rideaux et les draps, NFPA 260 pour les meubles rembourrés).
- **Tests :**
 - Inclut une variété de tests en fonction de l'application du matériau. Par exemple :
 - **NFPA 701 :** Mesure la résistance à la flamme des tissus utilisés pour les rideaux, les draperies et autres matériaux suspendus.
 - **NFPA 260 :** Évalue la performance incendie des composants des meubles rembourrés dans des conditions spécifiques.
 - **NFPA 72 :** Évalue les matériaux utilisés dans la construction et les espaces publics.
 - Les tests simulent des scénarios d'incendie réels pour déterminer le comportement du matériau en cas d'inflammation et de combustion soutenue.
- **Applications :** Pertinente pour les tissus d'ameublement, les rideaux, les revêtements muraux et tout matériau utilisé dans des bâtiments nécessitant le respect des codes de sécurité incendie des États-Unis, comme les hôtels, les théâtres, les hôpitaux et les bureaux.

10. CAL 117 (California Technical Bulletin 117) – Norme américaine

La norme **CAL 117** est une norme de sécurité incendie spécifique à l'État de Californie, qui régit la performance des matériaux d'ameublement, y compris les rembourrages et les tissus utilisés dans les meubles, pour garantir qu'ils résistent à l'inflammation. Cette norme est largement utilisée aux États-Unis, notamment dans les environnements résidentiels et commerciaux, et a été mise en place pour réduire les risques d'incendie liés à l'ameublement.

- **Objectif :** Garantir que les meubles rembourrés et les tissus d'ameublement, tels que les canapés, les fauteuils et les matelas, respectent des critères stricts de résistance au feu, afin de minimiser les risques d'incendie dans les environnements domestiques et commerciaux.
- **Critères :**

MAISON LELIEVRE

- Les matériaux doivent résister à l'inflammation lorsqu'ils sont exposés à une source de chaleur, comme une cigarette ou une petite flamme.
- La norme évalue la performance de la mousse, des rembourrages et des tissus par rapport à la propagation de la flamme, à la combustion et à la production de fumées.
- Les tests visent à réduire la vulnérabilité des meubles et des tissus face aux risques d'incendie domestiques courants.
- **Tests :**
 - CAL 117 prévoit des tests spécifiques sur les rembourrages et les tissus pour vérifier leur résistance à l'inflammation.
 - Les tests incluent l'exposition des matériaux à une flamme ouverte pendant un certain temps pour observer leur comportement.
 - Les matériaux sont également soumis à des tests d'exposition à une cigarette allumée pour simuler un incendie d'origine domestique courante.
 - Les essais incluent la mesure de la propagation du feu et de la production de chaleur et de fumée.
- **Applications :**
 - Cette norme est principalement utilisée pour les tissus d'ameublement et les meubles rembourrés, y compris les canapés, les fauteuils, les matelas, les coussins, ainsi que d'autres éléments d'ameublement utilisés dans des environnements domestiques, commerciaux et contractuels en Californie.
 - Elle est également souvent exigée dans d'autres états ou pays qui adoptent des normes similaires, comme le Canada, pour les meubles destinés à des espaces publics ou commerciaux.
- **Remarque :** Il existe plusieurs révisions de CAL 117, avec des critères spécifiques différents selon les mises à jour, et il est important de vérifier la version actuelle applicable pour garantir la conformité.